

Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Annonces légales

Vie des sociétés

Patrick Prafong Agenta Dauta

CESSATION DE GARANTIE

La garantie financière visée par la loi du 2 janvier 1970 dont bénéficie l'entité PATRICK PRALONG AGENCE DAUTA, 10, avenue du 108 ème R.L., 24109 BERGERAC, immatriculée au RCS 443227129 pour son activité de : TRANSACTION IMMOBILIERE depuis le 10 octobre 2002 auprès de son garant financier, GALIAN Assurances, Société Anonyme, RCS 423 703 032, prendra fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.

Les créances, s'il en existe, devront être déclarées au siège de GALIAN Assurances, 89, rue la Boétie, 75008, PARIS, dans les trois mois de la présente insertion.



SPECIAL FÊTE DES MÈRES

Votre maman est formidable

Témoignez-lui votre attachement

Votre message personnel à partir de 40 € TTC avec ou sans photo dans le journal du dimanche 7 juin, jour de la fête des mères.

Contactez-nous au plus tard le mercredi 3 juin

du lundi au vendredi de 9 h à 17 h au **05 35 31 29 37** ou bien par mail à **so.maman@sudouest.fr**

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest



Sud Ouest légales

Publiez votre annonce légale

7 jours sur 7 - 24 h sur 24

Paielement en ligne sécurisé



Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques



Commune de Cestas

REPRISE D'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA MODIFICATION N° 2 DU PLU
Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUJ en vue de l'extension de la zone logistique de Pot au Pin

Par arrêté n° 167/2020 du 15 mai 2020, le maire de Cestas a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la procédure de modification n° 2 du PLU, engagée par une délibération du Conseil municipal du 25/09/2016 visée en Préfecture de la Gironde le 26/09/2016. Cette enquête publique, initialement prévue en mars 2020, a dû être reportée en raison de l'épidémie de COVID 19.

Cette procédure vise à permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUJ de Pot au Pin, au vu de l'extension de la zone logistique du même nom.

Ce dossier a fait l'objet d'une étude environnementale réalisée par le bureau d'études ENVOLIS, d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat en matière d'environnement en date du 31 janvier 2020 et des avis des collectivités territoriales et de leurs groupements mentionnés au V de l'article L.122-1 du Code de l'environnement. Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.

M. Sylvain BARET a été désigné par le président du Tribunal administratif en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, avenue du Baron-Hausmann - 33610 Cestas) du 18 juin 2020 à compter de 9 h 30 au 22 juillet 2020 à 17 heures inclus, soit 35 jours consécutifs.

En raison de la situation sanitaire, l'enquête publique se déroulera dans le strict respect des conditions spécifiques et des gestes barrières définis par un protocole sanitaire d'accueil élaboré à cet effet et annexé à l'arrêté d'enquête publique. Ce protocole sera disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Les informations concernant ce dossier pourront être demandées à M^{me} Véronique Saintout, responsable du service urbanisme : tél. 05 56 78 13 00 - mail : urba@mairie-cestas.fr.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Cestas, uniquement sur rendez-vous (tél. 05 56 78 13 00) une seule personne à la fois, lors de 3 permanences physiques et une permanence mixte, physique et téléphonique, qui se tiendront le :

- le jeudi 18 juin 2020, de 9 h à 12 heures ;
- le samedi 27 juin 2020, de 10 h à 12 heures ;
- le vendredi 10 juillet 2020, de 14 h à 17 heures (permanence téléphonique et physique) ;
- le mercredi 22 juillet 2020, de 14 h à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, au format papier, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie, uniquement sur rendez-vous (05 56 78 13 00). Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur : par voie postale : mairie de Cestas, Service Urbanisme, 2, av. du Baron-Hausmann - 33610 Cestas, ou par voie électronique, sur la boîte mail : urba@mairie-cestas.fr.

L'ensemble des observations écrites sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas : www.mairie-cestas.fr et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête public sera également consultable en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet, en mairie, uniquement sur rendez-vous, et sur le site internet de la mairie de Cestas dont l'adresse est : www.mairie-cestas.fr.

Toute personne intéressée pourra à sa demande et si ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

- À l'issue de l'enquête :
- le rapport et les conclusions de commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme et sur le site internet de la mairie : www.mairie-cestas.fr
 - le Conseil municipal de Cestas se prononcera sur l'approbation de cette modification par une délibération motivée ou déclamera s'il y a lieu d'y apporter des évolutions en vue de son approbation.

Marchés publics et privés

Marchés à procédure adaptée sup. à 90 000 €



Région Nouvelle-Aquitaine

AVIS DE MARCHÉ Travaux

Pouvoir adjudicateur : Région Nouvelle-Aquitaine, 14, rue François-de-Sourdis, 33077 Bordeaux Cedex. Mandataire BMA, 38, rue de Cursol, CS 89919, 33001 Bordeaux Cedex, tél. 05 56 99 31 99. Profil acheteur : https://demat-ampa.fr

Objet du marché : reconstruction partielle et extension du lycée Gascogne à Talence, Lots 1, 2, 4 et 7, 9, 11 à 14. Opé 91338003.

Numéro de référence du marché : 2020B001T02480

Type de procédure : Appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-3 du Code de la commande publique.

Ce marché est divisé en lots : Oui.

Durée du marché : 27 mois.

Critères d'attribution et conditions de participation : Se référer au RC.

Documents de marché : Consultation, retrait DCE, correspondances et guichet de dépôt : https://demat-ampa.fr, référence : 2020B001T02480

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet, 33063 Bordeaux. http://bordeaux.tribunal-administratif.fr

Date d'envoi à la publication : le 18 mai 2019.

Date d'envoi du présent avis à la publication au BOAMP et JOUE : 2020/S095-225920 publié le 15 mai 2020.



Région Nouvelle-Aquitaine

AVIS DE MARCHÉ

Marché de travaux pour le réaménagement de la zone de stationnement au lycée François Mauriac à Bordeaux

Pouvoir adjudicateur : Région Nouvelle-Aquitaine, 14, rue François-de-Sourdis, 33077 Bordeaux Cedex. Mandataire BMA, 38, rue de Cursol, CS 89919, 33001 Bordeaux Cedex, tél. 05 56 99 31 99. Profil acheteur : https://demat-ampa.fr

Numéro de référence du marché : 2020B000T03327

Objet principal : marché de travaux pour le réaménagement de la zone de stationnement au lycée François Mauriac à Bordeaux. Opération 9268B002.

Code CPV principal : 45340090

Forme juridique du groupement : Solidaire.

Lieu principal d'exécution : Gironde (33).

Ce marché est-il divisé en lots : Marché unique

Modalités essentielles de financement : Budget régional

Conditions de participation du candidat : Elles doivent être conformes aux conditions stipulées dans le RC.

Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont annoncés uniquement dans les documents du marché.

Modalités de réception de remises des candidatures et offres : Par voie dématérialisée sur la plateforme https://demat-ampa.fr

Des variantes sont-elles possibles : Non.

Durée du marché : 3 mois.

Ce marché peut-il faire l'objet d'une reconduction : Non.

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus : Règlement de consultation, DCE, Informations, correspondances et dépôt sont accessibles gratuitement à l'adresse suivante (URL) : https://demat-ampa.fr/operation-9268B002/Accessoires/Consultation-35298409/Accessoires-consultation-35298409/Accessoires-consultation-35298409

Type de procédure : Procédure adaptée définie selon les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Date limite de réception des offres : le mercredi 17 juin à 12 heures.

Durée de validité des offres : 180 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Le français.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet, 33060 Bordeaux, tél. 05 56 99 38 00. Site : http://bordeaux.tribunal-administratif.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 16 mai 2020.

Mairie de Graysas

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE Aménagement des places du Maronnier et de l'Eglise

Pouvoir adjudicateur : Mairie de Graysas, 1, place du Maronnier - 47270 Graysas. www.graysas.fr

Point de contact : M^{me} Chuchie.

Profil acheteur : https://demat-ampa.fr

Numéro de référence du marché : 2020-01.

Objet principal : aménagement des places du Maronnier et de l'Eglise.

Code CPV principal : 45300000

Type de marché : Travaux

Lieu principal d'exécution : Lot-et-Garonne (47).

Ce marché est-il divisé en lots : Marché unique

Conditions de participation du candidat : Elles doivent être conformes aux conditions stipulées dans le RC.

Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont annoncés uniquement dans les documents du marché.

Modalités de réception de remises des candidatures et offres : Par voie dématérialisée sur la plateforme https://demat-ampa.fr

Durée de marché : 5 mois

Des variantes sont-elles possibles : Oui

Ce marché peut-il faire l'objet d'une reconduction : Non.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Règlement de consultation, DCE, Informations, correspondances et dépôt sont accessibles gratuitement à l'adresse (URL) : https://demat-ampa.fr/operation-9268B002/Accessoires/Consultation-35298409/Accessoires-consultation-35298409

Type de procédure : Procédure adaptée définie selon les articles L. 2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique.

Date limite de réception des offres : le 8 juin 2020 à 17 h 30.

Durée de validité des offres : 90 jours

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Le français.

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle les renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9, rue Tastet - 33000 Bordeaux. Tél. 05 56 99 38 00. http://bordeaux.tribunal-administratif.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 18 mai 2020.

AU CŒUR DU PAYS BASQUE

Émilien LABADIE mène l'enquête



Si vous êtes abonné au journal



RECTIFICATION

ABR & ASSOCIES (REDLINK NOUVELLE AQUITAINE) SELARL d'Avocats
11-13 rue de Gironde - 33300 Bordeaux
Tél : 05.35.54.98.12

Référence Greffe : 19/00042

VENTE AUX ENCHERES

au Tribunal Judiciaire de Bordeaux
au Palais de Justice - 30 rue des Frères Bonie

UN ENSEMBLE IMMOBILIER

35 Bourg Sud
33540 SAINT-BRICE

MISE À PRIX : 30 000 €

ADJUDICATION LE 02 juillet 2020 à 15 heures

Le cahier des conditions de vente peut être consulté auprès du greffe du juge de l'exécution - service des ventes - du Tribunal Judiciaire de Bordeaux et au cabinet de la SELARL d'Avocats poursuivant la vente.

VISITES SUR PLACE :
08-06-2020 de 10 h à 12 h
22-06-2020 de 10 h à 12 h
(au lieu du 01-06-2020 de 10 h à 12 h)
20001349

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA GIRONDE

SERVICES DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Projet de défrichement pour la réalisation du Parc d'Activités Mixte
rue Toussaint Catros « ancien site Thalès »
sur la commune de Le Haillan

La procédure de consultation du public (article L123-19 du code de l'environnement), sur le projet de défrichement d'une surface de 2,0912 hectares sur la commune de Le Haillan, pour la réalisation d'un parc d'activités mixte, rue Toussaint Catros, sur l'ancien site Thalès, suspendue à compter du 12 mars 2020 pendant la période d'urgence sanitaire, reprendra du lundi 15 juin 2020 jusqu'au lundi 6 juillet 2020.

Le responsable de ce projet est la SCI ALESSRA LE HAILLAN - 8, avenue Hoche - 75008 Paris tél : 01-76-74-25-03.

Le dossier de demande d'autorisation de défrichement, l'étude d'impact et de l'avis de l'autorité environnementale seront consultables sur le site internet des services de l'Etat en Gironde : www.gironde.gouv.fr rubriques « publications », « publications légales », « enquêtes-publiques, consultations du public ».

Les intéressés pourront faire part de leurs observations ou questions à l'adresse mail suivante : ddtm-spe2@gironde.gouv.fr jusqu'au 6 juillet 2020 minuit.

Toute observation transmise après la clôture de la participation du public ne pourra pas être prise en considération.

Le dossier sur support papier pourra être consulté à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, service des procédures environnementales - cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33000 Bordeaux.

Toute information complémentaire peut être demandée auprès de ce service tél : 05 56 93 38 43.

A la fin de la participation du public, une synthèse des observations sera rédigée et permettra la prise en considération des observations avant décision. Cette synthèse sera consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Gironde : www.gironde.gouv.fr.

La Préfète de la Gironde est compétente pour statuer sur la demande d'autorisation de défrichement sollicitée.

20001321

WWW.ECHOS-JUDICIAIRES.COM

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE DE CESTAS

Reprise d'enquête publique sur la modification n° 2 du PLU
Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUY en vue de l'extension
de la zone logistique de pot au pin

Par arrêté N° 167/2020 du 15 mai 2020, le Maire de Cestas, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la procédure de modification N° 2 du PLU, engagée par une délibération du Conseil Municipal du 25/09/2018 visée en Préfecture de la Gironde le 26/09/2018. Cette enquête publique, initialement prévue en mars 2020, a dû être reportée en raison de l'épidémie de COVID 19.

Cette procédure vise à permettre l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUY de Pot au Pin, en vue de l'extension de la zone logistique du même nom.

Ce dossier a fait l'objet d'une étude environnementale réalisée par le bureau d'études ENVOLIS, d'un avis de l'autorité administrative de l'Etat en matière d'environnement en date du 31/01/2020 et des avis des collectivités territoriales et de leurs groupements mentionnés au V de l'article L.122-1 du code de l'environnement. Ces documents sont annexés au dossier soumis à enquête publique.

Monsieur Sylvain BARET, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Cestas (2, Av du Baron Haussmann - 33610 Cestas) du 18 juin 2020 à compter de 8 h 30 au 22 juillet 2020 à 17 h inclus, soit 35 jours consécutifs.

En raison de la situation sanitaire, l'enquête publique se déroulera dans le strict respect des conditions spécifiques et des gestes barrières définis par un protocole sanitaire d'accueil élaboré à cet effet et annexé à l'arrêté d'enquête publique. Ce protocole sera disponible en mairie et sur le site internet de la commune.

Les informations concernant ce dossier pourront être demandées à Mme Véronique SAINTOUT, responsable du service urbanisme : tel 05 56 78 13 00. mail : urba@mairie-cestas.fr.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Cestas, uniquement sur rendez-vous (tel 05 56 78 13 00) une seule personne à la fois, lors de 3 permanences physiques et une permanence mixte, physique et téléphonique, qui se tiendront le :

- Jeudi 18 juin 2020 de 9 h à 12 h
- Samedi 27 juin 2020 de 10 h à 12 h
- Vendredi 10 juillet 2020 de 14 h à 17 h (permanence téléphonique et physique)
- Mercredi 22 juillet 2020 de 14 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier, au format papier, et consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête déposé en mairie, uniquement sur rendez-vous (05 56 78 13 00). Celles-ci pourront également être adressées, par écrit, au commissaire enquêteur :

- par voie postale : Mairie de Cestas, Service Urbanisme, 2, av du Baron Haussmann - 33610 Cestas, ou
- par voie informatique, sur la boîte mail : urba@mairie-cestas.fr.

L'ensemble des observations écrites sera accessible, dans les meilleurs délais, sur le site internet de la mairie de Cestas : www.mairie-cestas.fr et consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable en version numérique gratuitement sur un poste informatique dédié à cet effet, en mairie, uniquement sur rendez-vous, et sur le site internet de la mairie de CESTAS dont l'adresse est : www.mairie-cestas.fr.

Toute personne intéressée pourra à sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Cestas, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête :

- le rapport et les conclusions du commissaire seront tenus à la disposition du public pendant 1 an à la mairie de Cestas auprès du service urbanisme et sur le site internet de la mairie : www.mairie-cestas.fr

- le Conseil municipal de Cestas se prononcera sur l'approbation de cette modification par une délibération motivée ou décidera s'il y a lieu d'y apporter des évolutions en vue de son approbation.

20001322



AVIS DE MARCHÉ CONFORMÉMENT À L'ARTICLE R2131-12 2° DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

1 - Pouvoir adjudicateur :

SYNDICAT MIXTE GIRONDE NUMERIQUE

8 rue du Corps Franc Pommiers
immeuble GIRONDE, Rez de Dalle, 33000 Bordeaux

2 - Objet du marché : Marché N°2020-0

3 - Mise à disposition du logiciel libre OPEDEMANDE.

3 - Forme du marché : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande.

4 - Durée du marché : Conformément à l'article L2125-1 du Code de la Commande Publique, le présent accord-cadre débute à compter de sa date de notification pour une durée de 4 ans.

5 - Montant du marché : L'accord-cadre est conclu pour un montant maximum de 200 000 € HT.

6 - Type de procédure : Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

20001348